



Au fil de Sonnaz

JUIN 2015

LE MOT DU MAIRE

Sommaire :

- EDITO
- SITE INTERNET
- CONCOURS PHOTO
- COMITE DE LECTURE
- TRAVAUX
- BROYEUR
- P'TIT COIN
- SONNAZ'ART

Cette nouvelle parution du *Fil de Sonnaz* va vous permettre d'avoir les informations récentes concernant la vie de notre commune.

En ce début d'année nous avons acheté une épareuse neuve. Dès son arrivée et après la prise en main par le personnel communal nous avons commencé à nettoyer le bord des routes pour sécuriser nos voiries mais aussi rendre son caractère attrayant et son cadre de vie agréable à notre commune.

Nous allons prochainement dans le centre du hameau de Ragès lancer des travaux pour améliorer la circulation des véhicules, le cheminement des piétons et gérer les eaux pluviales.

Je suis conscient des désagréments qu'apportent ces travaux, c'est pourquoi je remercie les riverains pour leur patience.

Je vous souhaite un bon été.

Daniel Rochaix, maire de Sonnaz.

Site Internet : www.sonnaz.fr



Le site nouveau est arrivé !

Nombre d'informations concernant la commune se trouvent désormais sur le site de la mairie de Sonnaz : WWW.SONNAZ.FR

Les informations relatives à la commune,

des photos concernant les fêtes et commémorations,

des informations sur l'école, sur la bibliothèque, sur les associations...

l'agenda des RDV de Sonnaz ...



Vous retrouverez tout sur le site !

CONCOURS PHOTO

Vous aimez la photographie ?

Alors, quel que soit votre âge, ce concours est pour vous !

Habitants de Sonnaz, nous vous proposons de nous faire parvenir une photo de notre commune sur un thème de votre choix, photo historique, bucolique, animale, végétale... toutes les idées sont les bienvenues, laissez parler votre âme d'artiste !

La photo, **en format JPG, exclusivement**, accompagnée des informations suivantes : vos nom, prénom, adresse, téléphone, mail et titre de la photo, devra nous parvenir **avant le 30 septembre 2015** par courrier électronique à la Mairie. Une seule photo par famille sera acceptée.

La commission Communication/Information sélectionnera **les 4 meilleures photographies qui feront la une et la dernière page du Bulletin Municipal 2016**. Ce concours est réservé aux particuliers.



COMITE DE LECTURE

Vous aimez lire, partager vos coups de cœur, découvrir des nouveaux auteurs !

La Bibliothèque municipale de Sonnaz s'engage aux côtés du **Festival du Premier Roman de Chambéry**. Un comité de lecture de la **Bibliothèque de Sonnaz** s'organise, il rejoint ainsi les 80 comités de lecture en France et à l'étranger. 3 200 lecteurs (dont 70 % en Rhône-Alpes et 20 % à l'étranger) tournent ainsi chaque année les pages de quelques premiers romans francophones.

Le comité de lecture de la Bibliothèque de Sonnaz est ouvert à tous et à toutes, même si vous n'êtes pas inscrit à la bibliothèque ou habitez dans un village proche. Rejoignez-nous pour partager des coups de cœur littéraires et des rencontres avec les auteurs.

L'esprit de ce comité sonnazien consiste à créer une réunion conviviale autour de la lecture afin d'animer le village, se rencontrer entre voisins..., le tout en toute simplicité. Sept personnes sont déjà inscrites !

Trente titres sont sélectionnés par l'organisation du Festival du Premier Roman, ils sont distribués en plusieurs lots par Savoie Biblio, la bibliothèque bi-départementale, qui nous prête aussi des ouvrages pour notre bibliothèque. Les lectures s'étalent de juillet à février 2016 où une réunion rassemble les comités de lecture pour voter les romans et les auteurs retenus. Chacun lit ce qu'il souhaite, les trente livres ne sont pas une obligation.

Pour participer, l'inscription est gratuite. Prévoir une réunion toutes les trois semaines afin de débattre de vive voix de nos lectures.

Inscriptions aux heures d'ouverture de la Bibliothèque municipale : samedi de 10h à 12 h — lundi de 16h30 à 18h30.



« Eclairer juste c'est aussi consommer moins »

La commune de Sonnaz choisit de **réduire** sa **facture énergétique** en matière d'éclairage public et souhaite, par la même occasion, s'inscrire dans une démarche de **protection de la biodiversité** (*Grenelle de l'environnement art.33*)

Les élus se sont penchés sur ce thème afin d'appréhender au mieux ce projet en se faisant conseiller et assister techniquement par la société CITEOS spécialisée dans **l'éclairage public**.

Quelques réunions d'études ont eu lieu pour entamer une démarche en 3 phases :

1. Un état des lieux et une analyse de l'état du parc de la commune. Connaître son patrimoine nous aidera à choisir les actions à mener.
2. Une gestion de l'éclairage réfléchi et pointue diminuera rapidement et sensiblement la facture d'électricité.
3. Un diagnostic complet pour obtenir un éclairage optimisé en intégrant l'amélioration énergétique et qualitative.

Ainsi la commune s'attachera à rénover son parc existant, à améliorer la sécurité des installations et à moderniser la gestion de l'éclairage.

TRAVAUX

1. Les routes

Le chemin de la Sauce, emprunté régulièrement par des camions, a été réhabilité dans ses parties les plus dégradées. L'entretien annuel du réseau routier a été réalisé. Cette opération printanière protège et prolonge la qualité de nos voiries communales. Après le balayage, une opération de marquage au sol pourra être réalisée dans certains secteurs.

2. Ragès

Cet été, des travaux de réfection sont prévus dans le centre de Ragès pour un montant d'environ 350 000€ TTC. Nous souhaitons réduire la vitesse des véhicules, améliorer la visibilité, protéger les piétons et gérer les réseaux humides. Le programme consiste à créer le long de la partie basse de la route des Fougères un mur de soutènement pour maintenir le talus et, à son pied, un trottoir pour le cheminement des piétons. Il sera également pris en compte le drainage des eaux pluviales. Lors de la réfection des voiries, il sera réalisé des passages surélevés ainsi que de la signalisation horizontale et verticale. Nous informerons les habitants du hameau dès le démarrage du chantier. Conscients de la gêne que cela va entraîner, nous comptons sur votre compréhension.

3. Création d'une zone dédiée bus et conteneurs

Une zone de Conteneurs et d'arrêt de bus va être créée à l'intersection chemin des Fougères, chemin d'Autigny. Cette plateforme dédiée facilitera une meilleure collecte des déchets par Chambéry métropole et une dépose adaptée pour les usagers. Elle permettra également de prendre le bus en toute sécurité grâce à une voie qui lui est exclusivement réservée.

SONNAZ'ART

DIMANCHE 11 OCTOBRE 2015

Salle d'évolution - Place de l'Eglise de 10h à 18h

Grande journée des talents : créateurs, inventeurs, collectionneurs, passionnés,

Venez nombreux admirer leurs réalisations

et partager leurs passions...

ENTREE LIBRE

Pour les exposants, merci de vous inscrire au dos de ce document



Mairie de Sonnaz

Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 - 17h15

Mardi : 13h30 - 18h00

Mercredi : 13h30 - 17h15

Jeudi : 08h00 - 11h30

Vendredi : 13h30 - 17h15

Téléphone : 04 79 72 00 32

Télécopie : 04 79 72 02 18

Messagerie :

mairiedesonnaz@wanadoo.fr

AGENDA 2015

29 et 30 août	Fête du village - zone de Pomaray
26 septembre	Opération « Nettoyons la Nature ». Rendez-vous 9h zone de Pomaray.
11 octobre	SONNAZ'ART
11 novembre	Commémoration de la fin de la première guerre mondiale au monument aux morts.
5 décembre	Mobilisons-nous pour le Téléthon .
6 décembre	Élections régionales - 1er tour
13 décembre	Élections régionales - 2ème tour
20 décembre	Repas des aînés de la commune à la salle du crêt. (à partir de 70 ans)

ELAGAGE DES HAIES

L'article R 161-24 du code rural stipule : « Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin.

Dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultat ».

BROYEUR

Ne brûlons plus les végétaux ! Vous pouvez utiliser, gratuitement, contre caution, un broyeur.

Renseignements et inscription à la Mairie.

LE P'TIT COIN

Vous souhaitez échanger ou donner quelque chose ? Nous vous proposons de faire parvenir votre annonce à la Mairie qui pourra faire paraître celle-ci sur le site www.sonnaz.fr

Il s'agit uniquement de **DON** ou **d'ECHANGE**. **Aucune transaction marchande** ne sera acceptée.

Offre réservée aux habitants de la commune.

SONNAZ'ART - 11 octobre 2015

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM Prénom

Téléphone Mail.....

Nombre de tables (0.80m x 1.20 m)

Nombre de grilles (1.20m x 2m)

Bulletin d'inscription à retourner à la Mairie par voie postale ou par mail avant le 31 juillet 2015. Merci

mairiedesonnaz@wanadoo.fr